

Les lauréats des trophées Hydro Innovation, Hydro Export et du Prix Maires sont

Dossier de la rédaction de H2o
May 2014

Les

Trophées Hydro Innovation sont organisés à l'initiative de la Région Languedoc-Roussillon par Transferts LR depuis 2011, dès la 1ère édition du salon HydroGéa. Il distingue trois entreprises innovantes.

Le

1er prix de l'édition 2014 est revenu à l'entreprise Cardpool, implantée à Alès. Après deux ans de collaboration scientifique et industrielle, la société a lancé le produit Newater pour le marché de la décontamination des eaux de spa. Newater est un produit de rupture technologique électrochimique qui décontamine l'eau sans induire de consommation d'énergie supplémentaire. Le 2ème prix revient à Yzatec, implantée à Blagnac en Haute-Garonne, pour son projet collaboratif Entreprise-Recherche intitulé "Nouveau compteur à ultrason pour la gestion automatisée des consommations d'eau d'irrigation". Le 3ème prix est décerné à Tech Sub Industrie Environnement Dpt Aquago, implantée à Saint-Laurent-Blangy dans le Pas-de-Calais. Cette entreprise est récompensée pour son aérateur 100 % autonome à stockage d'énergie pour lagunages naturels. Cet aérateur permet aux communes de rendre durablement les coûts de travaux de raccordement au réseau électrique et ne consomme aucune énergie.

Toujours à l'initiative de

la Région Languedoc-Roussillon, avec le concours de Sud de France Développement, deux trophées récompensent les dynamiques individuelles et collectives des entreprises de l'eau sur les marchés export : "Succès d'une entreprise à l'international" est cette année attribué au groupe BRL et sa filiale BRL Ingénierie ; "Succès d'un collectif à l'international" est attribué à la société Somez ayant collaboré avec la société ETEA autour du projet Angondje au Gabon.

Le salon HydroGéa

est aussi l'occasion de distinguer une collectivité locale pour une action notable relevant du domaine de l'eau. À cette année le prix Maires a été remis au SMETA, Syndicat mixte d'études et de travaux de l'Astien, qui a en charge la gestion de la nappe d'eau astienne entre Sète et Béziers. Le SMETA a mis en place une charte communale "je ne gaspille pas l'eau", en faveur des économies d'eau en y associant un dispositif de labellisation. Depuis 2014, six communes ont reçu le label "Ressource en Eau - Commune Économie". Ces communes sont : Cers, Montblanc, Portiragnes, Sérignan, Servian et Villeneuve-lès-Béziers.

En

sous de ces Trophées, l'AFNOR a remis un document de synthèse sur des travaux conduits sur les piscines / eaux de loisirs, auxquels ont

contribuÃ© les acteurs de la filiÃ“re eau en rÃ©gion, Swelia, le pÃ¢le de
compÃ©titivitÃ© eau et transferts LR.

HydroGaÃ®a - 21-22 mai 2014, Montpellier